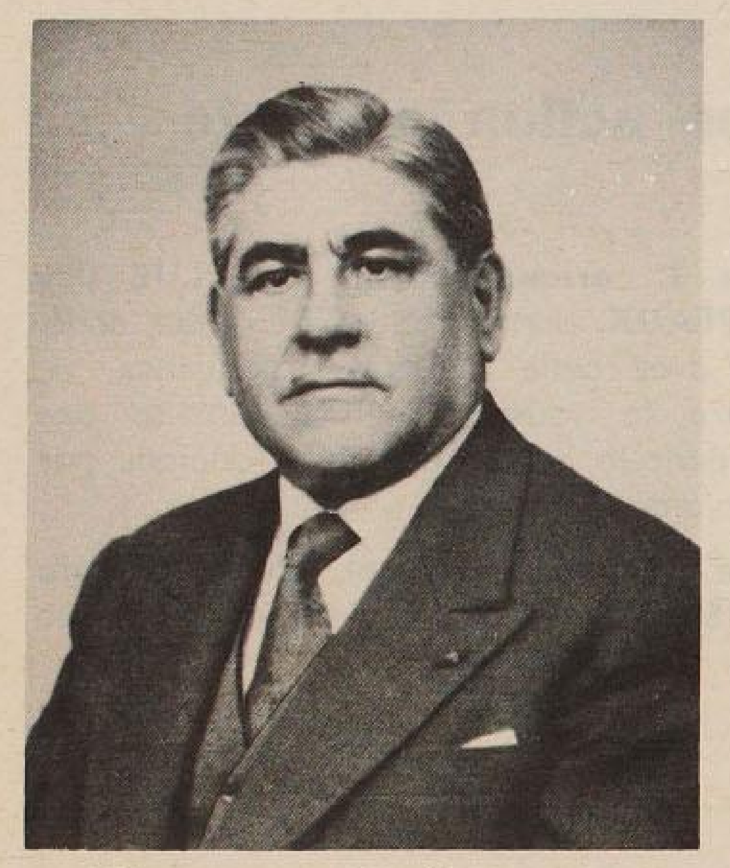
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 23 ET 30 JUIN 1968
1re Circonscription de Paris (1er et 4e arrondissements)

CENTRE
PROGRÈS ET DÉMOCRATIE MODERNE



Pierre GUÉRARD

Ingénieur diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics - Licencié en Droit
Officier des Palmes Academiques
Ancien Député de Paris

Électrices, Électeurs, des 1er et 4e arrondissements

En 1958, à une énorme majorité, nous avons approuvé la Constitution qui proclamait la déchéance de la IVe République.

Nous l'avons approuvée parce qu'elle assurait la **stabilité** gouvernementale et maintenait un **équilibre** entre les Pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Mais cette Constitution n'a pas été respectée.

L'équilibre des Pouvoirs n'existe plus.

Le Pouvoir exécutif s'est **isolé,** en menant à sa guise politique intérieure et politique **extérieure.**

La stabilité n'est plus qu'apparente et c'est pourquoi **nous venons de vivre des semaines dramatiques d'instabilité** dans un **affrontement** où subitement l'Etat a failli sombrer dans l'**anarchie.**

l'Assemblée Nationale - **pourtant à majorité inconditionnelle - vient d'être dissoute, ce qui prouve la gravité de l'heure présente.**

Face à une situation génératrice d'inflation et de chômage, il faut **écarter toute emprise communiste,** réaliser l'apaisement et vous préserver contre une perte de pouvoir d'achat et contre l'insécurité de l'emploi.

Il faut maintenir l'**unité de la Nation** en donnant aux corps intermédiaires la place qui leur revient dans une véritable démocratie.

Sur ces bases, ma candidature, qui a reçu l'**investiture « Progrès et Démocratie Moderne »** et qui est présentée en plein accord avec **Jean LEGARET,** ancien député de cette circonscription, est une candidature d'**Entente Centristre**

POUR LA PAIX CIVILE,
LA RÉNOVATION NATIONALE,
LE PROGRÈS SOCIAL.

PIERRE GUÉRARD

Ancien Député de Paris,
Licencié en Droit,
Ingénieur diplômé de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics,
Officier des Palmes Académiques.

Suppléant : Emile VEYSSET

Ingénieur,
Ancien Conseiller Municipal de Paris et Conseiller Général de la Seine.

Pierre GUÉRARD

— D'abord candidat d'Union contre Maurice THOREZ dans le canton d'Ivry, Pierre GUÉRARD y obtint près de 10.000 voix.

— Elu ensuite Député du 3e Secteur de la Seine, secteur dont faisait partie le 4e arrondissement où il habite depuis 1933, il soutint fermement la politique d'Antoine PINAY qui mit fin à l'inflation.

Son action passée

A l'Assemblée Nationale, il a particulièrement œuvré pour :

— une politique du logement;

— une réforme fiscale;

— la liberté de l'enseignement;

— la remise en ordre des rémunérations de la Fonction Publique (Préfectures de la Seine et de Police);

— les Economiquement faibles;

— la Sécurité Routière.

Son action présente

Fondateur :

— **dans le 1er arrondissement du CLUB des CHAMPEAUX,** dont l'action énergique, coordonnée avec celle d'autres organismes, va permettre la sauvegarde du quartier des Halles dont la destruction était décidée par les Pouvoirs publics;

— **dans le 4e arrondissement, du CLUB du MARAIS** pour la défense des intérêts de ce quartier historique.

RÉUNIONS

à 20 h. 45 aux Préaux des Ecoles

LUNDI 17 JUIN :
11, rue d'Argenteuil (1er).

MARDI 18 JUIN :
Rue Neuve-Saint-Pierre (4e).

MERCREDI 19 JUIN :
3, rue Brise-Miche (4e).

JEUDI 20 JUIN :
15, rue de l'Arbre-Sec (1er).

VENDREDI 21 JUIN : 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile (4e)

Voici quelles seront mes directives d'action :

— Défense de la civilisation occidentale dans une Europe unie.

— Participation de la France à une convention internationale stoppant la course aux armements nucléaires.

— Lutte contre l'inflation à nouveau menaçante; à cet effet : réduction des dépenses de prestige et libéralisation des individus par rapport à un étatisme étouffant.

— Refonte de la fiscalité afin d'atténuer sa progressivité et d'exempter les revenus inférieurs au S.M.I.G.

— Lutte contre le chômage; encouragement du travail à mi-temps pour les femmes salariées qui le désireraient.

— Amnistie totale - Indemnisation des rapatriés - Respect des droits des Anciens Combattants.

— Défense du commerce local : respect des droits acquis, lors de la rénovation du quartier des Halles; cessation d'un anti-américanisme ridicule qui met en péril l'hôtellerie et le commerce de luxe.

— Défense de l'artisanat (notamment en matière de Sécurité Sociale et de retraites).

Pierre GUÉRARD.

GILLARD CHARMEY - ARC. 56-23

VU, LE CANDIDAT.